



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 006



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 20 octobre 2011

Président

L'honorable Rob Moore

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 20 octobre 2011

•(0855)

[Traduction]

Le président (L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC)): Bonjour, tout le monde.

Je vous souhaite la bienvenue au Comité permanent du patrimoine canadien. Nous abordons aujourd'hui le 150^e anniversaire du Canada, qui sera célébré en 2017.

Je suis très heureux de la présence parmi nous ce matin du ministre du Patrimoine canadien, l'honorable James Moore, ainsi que du sous-ministre Daniel Jean. Je vous remercie tous deux d'être venus au comité aujourd'hui.

Le ministre restera avec nous jusqu'à 9 h 45 et le sous-ministre, jusqu'à 10 h 45. Nous réserverons le dernier quart d'heure aux travaux du comité.

Monsieur le ministre, je vous souhaite la bienvenue au comité. Nous avons hâte de vous entendre et d'avoir l'occasion de vous poser des questions.

L'hon. James Moore (ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles): Merci, monsieur le président.

Je regarde l'horloge et je constate qu'il me sera possible de rester cinq minutes de plus. Je m'excuse d'être arrivé un peu en retard. Comme j'ai à faire à la Chambre à 10 heures, je vais rester cinq minutes de plus. Cela compensera.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Je voudrais commencer par vous féliciter, monsieur le président, pour vos nouvelles fonctions et votre élection à la présidence du Comité permanent du patrimoine canadien. Je sais que vous ferez de l'excellent travail.

Je voudrais aussi féliciter les membres du comité qui y siégeaient au cours de la dernière législature d'avoir été nommés à nouveau.

Quant aux nouveaux membres, je leur souhaite la bienvenue dans l'un des meilleurs comités du Parlement, un comité qui étudie des choses importantes pour tous les Canadiens, particulièrement dans les domaines de la culture et de l'unité nationale.

[Français]

En se penchant sur des questions importantes pour notre société, ce comité donne l'occasion à des Canadiens de tous les milieux de se faire entendre. De plus, il nous aide, nous les ministres et les députés, à mieux faire connaître notre travail. En ce début de session parlementaire, j'espère avoir établi une relation de travail productive avec vous.

Aujourd'hui, j'aimerais vous entretenir des plans et des démarches de notre gouvernement en vue de célébrer plusieurs anniversaires qui nous mèneront en 2017 aux célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération. Je suis accompagné ici de M. Daniel Jean, sous-ministre à Patrimoine canadien, et d'autres fonctionnaires qui sont

derrière nous et qui seront heureux de répondre à vos questions par la suite.

[Traduction]

Permettez-moi de commencer en soulignant le fait qu'un 150^e anniversaire n'est pas une chose courante dans les différents pays du monde. En fait, notre gouvernement croit que c'est un jalon qui doit être reconnu et célébré en grand partout dans le pays.

Certains d'entre vous se souviennent eux-mêmes des célébrations du centenaire de la Confédération en 1967, ainsi que de la fierté et du sentiment d'identité qu'elles ont inspirés. Je crois que le jalon que représente le 150^e anniversaire du Canada est encore plus digne de célébrations bien pensées et de souvenirs durables. Voilà pourquoi je suis très heureux que votre comité ait adopté cette occasion comme l'un de ses premiers sujets d'intérêt dans cette nouvelle législature.

L'année du 150^e anniversaire devrait être une occasion de réfléchir à ce que le Canada a réalisé dans un temps relativement court. Ce sera aussi le moment de susciter un fort sentiment de fierté et d'appartenance parmi tous les Canadiens. Les événements passés ont montré que les Canadiens participent avec enthousiasme aux grandes célébrations de portée nationale.

Le 400^e anniversaire de la fondation de Québec a été célébré d'un bout à l'autre du pays, ce qui a permis aux Canadiens de mieux comprendre les premiers chapitres de l'histoire de notre pays et l'importance de cette illustre ville canadienne.

Plus récemment, nous avons vu le patriotisme des Canadiens atteindre des sommets inégalés lorsqu'ils ont encouragé nos athlètes et célébré leurs exploits aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 sur notre côte Ouest.

Les trois visites royales qui ont eu lieu au cours des deux dernières années ont aussi uni les Canadiens d'un océan à l'autre, les amenant à célébrer notre passé et à exprimer les espoirs que nous fondons sur cette importante institution pour l'avenir.

Ces célébrations ont permis aux Canadiens de tout le pays ainsi qu'aux visiteurs du monde entier de découvrir le Canada, son histoire, ses paysages, sa culture, nos artistes, nos communautés et nos langues officielles. Elles nous ont aussi donné l'occasion d'exprimer notre fierté et de resserrer les liens qui nous unissent.

Le 150^e anniversaire du Canada pourrait donner lieu à des célébrations encore plus fastes parce qu'il fera participer tous les Canadiens de toutes les collectivités, grandes et petites, à des projets et des festivités de toutes sortes organisées non seulement pour honorer notre passé, mais aussi pour susciter un brillant avenir.

[Français]

Notre gouvernement connaît l'importance de l'histoire des symboles du patrimoine et des valeurs qui unissent les Canadiens dans une grande nation. Le discours du Trône de notre gouvernement l'énonce clairement, et j'en cite un extrait:

Les Canadiens et Canadiennes sont unis par des valeurs fondamentales et par une histoire et un but communs. Notre gouvernement joint sa voix à celle des Canadiens pour célébrer notre patrimoine, promouvoir nos valeurs et défendre ce qui est juste sur la scène internationale.

Au cours des prochaines années, nous célébrerons de grands événements, et le point culminant sera le 150^e anniversaire du Canada en 2017. Cet anniversaire sera l'occasion de célébrer les grands moments qui ont façonné notre histoire et qui contribuent à notre identité nationale.

[Traduction]

Toutefois, il est évident que le plus important pour nous sera de continuer à travailler ensemble pour que le comité brasse des idées et invite des témoins à venir nous faire part de leur point de vue sur la façon dont le Parlement peut contribuer à un dialogue national sur les moyens d'en faire davantage à l'avenir. Les commémorations qui auront lieu dans les prochaines années nous permettront de mieux nous préparer en vue de notre 150^e anniversaire. Nous y participerons et leur donnerons notre appui partout dans le pays.

Les thèmes communs qui relieront ces jalons comprennent le gouvernement responsable, la démocratie et la liberté, les symboles forts et les institutions stables, les droits et devoirs de la citoyenneté, l'engagement commun envers les concitoyens et la primauté du droit, nos anciens combattants, une fière histoire militaire ancrée dans le sacrifice et le service à la nation, et nous-mêmes, à titre de Canadiens qui contribuent tous les jours et par tous les moyens à l'évolution de notre pays.

[Français]

Les anniversaires qui serviront de jalons d'ici 2017 nous rappellent les grands événements, les batailles clés, les principaux personnages et les réalisations majeures qui ont forgé notre grand pays et notre identité. Notre gouvernement mettra ces anniversaires en valeur pour renforcer cette identité nationale et faire en sorte que les Canadiens comprennent leur histoire commune.

La semaine dernière, comme vous le savez, j'ai annoncé que notre gouvernement avait l'intention de souligner l'un des anniversaires historiques les plus importants, un anniversaire qui arrive à grand pas, soit le 200^e anniversaire de la guerre de 1812. Cette guerre constitue un moment déterminant dans l'histoire du Canada. Sans la guerre de 1812, le Canada que nous connaissons aujourd'hui n'existerait pas. Sans la guerre de 1812, la francophonie de notre pays ne serait pas la même. Sans la guerre de 1812, l'identité des Autochtones du Canada serait complètement différente. La guerre de 1812 a jeté les bases de la Confédération et a joué un rôle déterminant dans la création de l'armée canadienne. Ceux qui ont défendu le pays sont de véritables héros canadiens, par exemple, Sir Isaac Brock, Charles-Michel de Salaberry, Tecumseh et Laura Secord. La guerre de 1812 a été celle du Canada, et il est important de la commémorer.

• (0900)

[Traduction]

C'est la raison pour laquelle notre gouvernement investira des sommes importantes dans les trois prochaines années pour sensibiliser les Canadiens à l'importance de ce moment déterminant

de leur histoire. Ces fonds serviront au lancement d'une campagne de sensibilisation pancanadienne qui comprendra la réalisation d'un documentaire de portée nationale, l'organisation d'une exposition itinérante et la désignation du mois d'octobre comme moi de commémoration de la guerre de 1812. De plus, nous restaurerons plus de 40 sites historiques et financerons une centaine d'activités locales, de festivals et de reconstitutions partout au Canada.

Nous construirons en outre un monument permanent de la guerre de 1812 à Ottawa pour rendre hommage aux héros canadiens et pour saluer les régiments actuels des Forces canadiennes durant les cérémonies commémorant la guerre de 1812.

Nous invitons tous les Canadiens à souligner d'autres anniversaires clés au cours des prochaines années pour en apprendre davantage sur notre histoire et nos réalisations.

L'année prochaine, nous célébrerons le jubilé de diamant ou 60^e anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté la Reine Élisabeth II.

Au cours des prochaines années, nous commémorerons la participation des Canadiens à la Première et à la Deuxième Guerre mondiale, la création de plusieurs régiments canadiens et les grandes batailles qui ont marqué l'histoire militaire canadienne.

[Français]

Nous célébrerons l'anniversaire de naissance des bâtisseurs de notre pays et de notre confédération, comme Sir John A. Macdonald et Sir George-Étienne Cartier. Nous soulignerons les moments clés qui ont permis à nos ancêtres de jeter les fondations de notre pays, comme les conférences de Charlottetown et de Québec, ou encore l'institution du premier gouvernement responsable du Canada. Nous célébrerons les grandes réalisations qui ont changé le visage de notre pays et de notre société, comme l'établissement d'une colonie près de la rivière Rouge, l'expédition canadienne dans l'Arctique, l'accession des Canadiennes au droit de vote ou la création de notre drapeau national.

Au nombre des autres moments qui ont marqué notre histoire et que nous soulignerons bientôt, mentionnons le 100^e anniversaire de la Coupe Grey, le 100^e anniversaire de la bataille de Vimy, le 100^e anniversaire de la Ligue nationale de hockey et le 25^e anniversaire de l'Accord de libre-échange nord-américain. Enfin, comme vous le savez, le point culminant de toutes ces célébrations sera, en 2017, le 150^e anniversaire de la Confédération.

[Traduction]

Notre gouvernement veut que les célébrations du 150^e anniversaire en 2017 inspirent autant de fierté et de sens de l'identité nationale que le centenaire de la Confédération de 1967 et les Jeux de Vancouver de 2010 réunis. Nous voulons que ces célébrations demeurent gravées dans le cœur et la mémoire de tous les Canadiens. Voilà qui explique la très grande importance de l'étude entreprise par le comité pour susciter des idées et inviter les Canadiens à nous faire part de leurs réflexions et suggestions sur ce qu'il convient de faire.

Je tiens à souligner la détermination de notre gouvernement à honorer l'engagement pris dans le discours du Trône d'unir les Canadiens d'un océan à l'autre en vue de cette célébration nationale. Je crois que c'est pour le comité un excellent moyen d'entreprendre l'étude des événements liés au patrimoine canadien en se penchant sur une question qui, pour moi, échappe à toute considération partisane et à laquelle tous les Canadiens voudront participer dans l'intérêt de notre avenir.

Merci, monsieur le président.

Excusez-moi, j'avais la gorge enrouée.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous allons maintenant commencer notre tour de questions.

Je voudrais rappeler aux membres du comité que le ministre Moore est venu aujourd'hui pour discuter du 150^e anniversaire de notre pays. Je vous demande donc de ne pas trop vous écarter de ce sujet. Je suis sûr que le ministre comparaitra devant le comité à l'avenir pour aborder d'autres questions.

Cela étant dit, monsieur Young, vous avez sept minutes.

• (0905)

M. Terence Young (Oakville, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, de votre présence au comité aujourd'hui.

Vous avez parlé de la commémoration de quelques jalons incroyables de notre histoire d'ici 2017. Depuis deux semaines, les médias parlent de plus en plus de la guerre de 1812. Pouvez-vous dire au comité, s'il vous plaît, pourquoi il est important pour les Canadiens de commémorer la guerre de 1812?

L'hon. James Moore: Je vous remercie de votre question.

Il y a deux raisons. Je l'ai mentionné dans mon exposé, mais je crois qu'il vaut la peine de le souligner parce que je sais que quelques éditorialistes — pas beaucoup — ont cherché à semer le doute sur l'objet de la célébration et de la commémoration de la guerre de 1812.

Avant la Confédération de 1867, peu de moments de notre histoire avaient vraiment une portée pancanadienne. Je crois en outre que nos écoles n'ont pas bien enseigné aux Canadiens les événements qui ont marqué leur histoire. C'est triste à dire, mais seules trois de nos dix provinces ont des cours d'histoire qu'il est obligatoire de suivre pour obtenir un diplôme secondaire. Les trois provinces sont l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick. Même les cours d'histoire donnés ne vont pas vraiment très loin.

Très peu de Canadiens ont appris quelque chose à l'école au sujet de l'importance de la guerre de 1812. Comme elle a marqué une étape fondamentale sur la voie de 1867, je crois qu'il convient de parler du deuxième centenaire de cette guerre pendant que nous nous rapprochons de 2017. C'est la raison pour laquelle nous avons mis cet événement en évidence.

Il y a quelques aspects de base de la guerre de 1812 qui, à mon avis, ne sont pas bien compris et que nous espérons... J'aimerais que les Canadiens puissent répondre sans hésiter si on leur demande pourquoi la guerre de 1812 est importante. Elle est importante parce qu'elle a défini l'intégrité territoriale du Canada et son indépendance par rapport aux États-Unis. Elle est importante parce que sans elle, le fait français n'aurait pas été protégé en Amérique du Nord. Sans elle, les Autochtones canadiens auraient probablement connu le même sort que les Indiens américains. Sans elle, nous n'aurions pas eu ce tournant historique qui a établi l'intégrité territoriale et politique du Canada, proclamant notre indépendance des États-Unis et de l'Europe et ouvrant la voie à la Confédération de 1867. Ce fut un événement majeur qui a marqué le développement du Canada. Malheureusement, il n'y a pas beaucoup de Canadiens, surtout parmi les jeunes, qui l'apprennent à l'école. Je crois que c'est vraiment dommage.

M. Terence Young: Pouvez-vous dire au comité ce que le gouvernement fait pour promouvoir l'histoire de la guerre de 1812?

L'hon. James Moore: Nous avons un programme qui s'étend à un certain nombre de ministères fédéraux. Au ministère du Patrimoine canadien, nous avons un rôle de premier plan, mais Parcs Canada y participe aussi.

Nous avons des sites historiques. La semaine dernière, j'étais au fort George, à Niagara-on-the-Lake. J'ai visité fort Erie, fort York, fort Mississauga et beaucoup d'autres sites historiques. Nous en avons une quarantaine, un peu partout dans le pays, qui sont liés à la guerre de 1812.

Nous avons prévu une centaine de manifestations communautaires, que nous organiserons en partenariat avec des groupes communautaires.

Le coût total qu'assumeront les contribuables pour tout cela — nous avons été très transparents à cet égard — s'élèvera à environ 28 millions de dollars sur une période de quatre ans. Soit dit en passant, c'est un très petit montant par rapport à ce qui a été demandé, comme c'est souvent le cas. Pour de nombreuses collectivités, dont beaucoup sont autochtones et beaucoup ont été le théâtre des combats —, ce sont de vrais moments de célébration de l'identité locale. Nous voulons que cela soit compris partout dans le pays.

Le territoire couvert par la guerre était relativement petit. Il se situe dans le sud-ouest de l'Ontario et s'étend à quelques régions du Québec. Toutefois, l'impact de la guerre s'est fait sentir partout au Canada. C'est la raison pour laquelle nous finançons des documentaires et du matériel éducatif qui seront distribués dans tout le pays.

M. Terence Young: L'un des meilleurs moyens de toucher les jeunes est de recourir aux médias sociaux. Prévoyons-nous quelque chose à cet égard?

L'hon. James Moore: Absolument. Dans le passé, nous avons testé des applications iPhone et iPad ainsi que des sites mobiles pour BlackBerry. Je n'ai pas trouvé très convaincant l'App Store BlackBerry, où il est très difficile d'obtenir ce qu'on veut... Je suis un grand défenseur du BlackBerry, mais...

Ce que nous avons donc fait, avec la visite du duc et de la duchesse de Cambridge, c'est mettre au point une application iPad qui fonctionne tant sur l'iPad que sur l'iPhone. Elle a compté parmi les applications les plus téléchargées de tout le Canada. Elle a été extrêmement populaire. Tout s'est très bien déroulé.

Si les gens sont curieux, ils peuvent aller sur le site 1812.gc.ca pour télécharger les applications iPhone et iPad et avoir aussi accès à un site mobile pour tous les portables BlackBerry et Android. On peut ainsi trouver toute l'information concernant la guerre de 1812: sites historiques liés à cette guerre, documents, moments marquants et chronologie des événements. On a accès à tout ce qu'on peut s'attendre à trouver. Nous avons placé là tous les renseignements possibles et imaginables. Nous avons également un site mobile qui sera actualisé et modernisé pendant les deux prochaines années tandis que nous commémorons la guerre. Bien sûr, il y a aussi les sites Twitter, Facebook, etc.

Je viens d'une famille d'enseignants. Si on n'offre pas du matériel éducatif aussi commode que possible pour les jeunes, on manque souvent son coup quand on veut toucher de nouveaux auditoires. Nous ne voulons pas investir tant d'argent et déployer tant d'efforts sans vraiment toucher notre principal public cible. Par conséquent, la réponse à votre question, c'est oui.

● (0910)

M. Terence Young: Pouvez-vous nous expliquer, s'il vous plaît, comment vous vous servirez de nos institutions du patrimoine, comme les musées et Radio-Canada, pour promouvoir le 150^e anniversaire?

L'hon. James Moore: Jusqu'ici, toutes nos institutions et sociétés d'État relevant du Patrimoine canadien ont été unanimes dans leurs efforts et leur engagement envers les projets liés à Canada 2017.

Lorsque nous choisissons les gens à nommer au conseil d'administration de nos musées nationaux, à Radio-Canada, à Bibliothèque et Archives Canada et dans tous les autres organismes, nous essayons en général de trouver des personnes tournées sur l'avenir, qui peuvent ressentir de l'enthousiasme pour un film — dans le cas de Téléfilm ou de l'ONF — ou pour l'infrastructure pancanadienne de diffusion de l'information canadienne aux Canadiens, dans le cas de Radio-Canada. Nous essayons de choisir des gens réfléchis, qui ont suffisamment d'imagination pour quitter les sentiers battus, qui ont des idées neuves à offrir, qui contestent le statu quo et qui ont une vision entrepreneuriale de la façon de diffuser l'information.

Par exemple, cette année marque le 75^e anniversaire de la Société Radio-Canada. À cette occasion, la SRC a produit une émission extraordinaire sur John A. Macdonald, dont les critiques ont été quasi unanimes à reconnaître la qualité. Elle est donc engagée dans ce processus et se prépare pour 2017.

Nos musées nationaux sont en train d'organiser des expositions itinérantes. Je sais que le Musée de la guerre, le Musée des civilisations et le Musée des beaux-arts préparent tous des expositions itinérantes qui entreprendront des tournées d'ici 2017. Leurs responsables sont orientés sur l'avenir et très optimistes au sujet de ce qu'ils peuvent accomplir.

Je pense que chacun cherche à exploiter 2017 comme tremplin pour réaliser toutes sortes de programmes vraiment extraordinaires. Je suis persuadé que nous pourrions faire connaître partout dans le pays nos collections, notre histoire, notre art et notre incroyable variété de matériel éducatif. Tout le monde espère former des partenariats à cette fin avec les musées locaux et régionaux.

Je peux dire très honnêtement que je n'ai que des compliments à faire aux partenaires du Canada pour l'enthousiasme qu'ils ont montré à l'égard de 2017.

Le président: Merci, monsieur Young.

À vous, monsieur Benskin.

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Merci, monsieur Moore. C'est un plaisir de vous accueillir au comité et de discuter avec vous de ce sujet.

J'ai souvent dit, au cours des réunions du comité, qu'on ne trouvera pas de porte-drapeau plus enthousiaste que moi, surtout quand il s'agit d'identité et de culture canadienne.

Nous célébrerons notre 150^e anniversaire en 2017, mais les éléments constitutifs du Canada existaient bien avant 1867. Vous savez, j'en suis sûr, que 2017 marquera aussi le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal.

Je me demande si vous projetez d'en tenir compte dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire.

L'hon. James Moore: Nous avons des projets.

Soit dit en passant, je trouve très agréable de voir un fier patriote canadien dans les rangs de l'opposition. Cela nous change de ce que

nous avons eu dans la dernière décennie. Je vous félicite de votre nomination.

La réponse est oui, mais ces choses doivent se faire en partenariat. Je crois que cela a très bien marché dans le cas du quatrième centenaire de la fondation de Québec.

Il n'y a pas de doute qu'aucun Québécois — en fait, aucun Canadien — ne souhaite voir le gouvernement fédéral et un ministre du Patrimoine originaire de Vancouver se rendre à Montréal pour dire: « Voilà ce que nous envisageons de faire. » Cela ne se fait pas. Ce serait manquer de respect. Nous préférons donc travailler en partenariat.

La ville de Montréal, qui compte vraiment parmi les capitales culturelles de la planète, aura évidemment un programme très étendu, très ambitieux et très passionnant. Vous savez, j'en suis sûr, que Montréal est le siège du plus grand festival d'humour du monde, du plus grand festival de jazz du monde et de la deuxième plus grande célébration — certains affirment que c'est la plus grande, mais je pense qu'elle est au deuxième rang — de la Saint-Patrick.

Montréal fait tout en grand, et le fait très bien, surtout sur le plan culturel. J'ai hâte de collaborer avec le maire. Je sais que vous êtes le porte-parole de l'opposition officielle en matière de patrimoine, mais vous venez de Montréal. Par conséquent, le fait de collaborer avec vous au sujet de projets précis confèrera une portée pancanadienne à la deuxième plus grande ville du Canada, tout en respectant le caractère essentiellement montréalais, aussi bien que canadien, des célébrations.

M. Tyrone Benskin: Excellent.

Dans la même veine, Parcs Canada est responsable, par exemple, du secteur du canal Lachine, qui constitue un site à la fois historique et touristique. Pouvez-vous penser à des moyens de le développer un peu plus, au-delà de ce que fait Parcs Canada?

L'hon. James Moore: Je ne connais pas assez le secteur du canal Lachine. Dans le contexte du patrimoine... Je dois dire, en passant, car des collègues me posent constamment des questions à ce sujet, que l'essentiel de l'infrastructure matérielle de nos sites historiques, de même que les commémorations et les parcs sont gérés par Parcs Canada, qui relève du ministre de l'Environnement.

Dans le contexte de 2017 et de tout ce qui l'entoure, il serait utile pour le comité d'inviter la directrice générale de Parcs Canada ou Peter Kent, ministre de l'Environnement, à venir vous parler de tout cela.

Je n'ai pas entendu parler de propositions concernant le canal Lachine.

Êtes-vous au courant de quelque chose à ce sujet?

● (0915)

M. Daniel Jean (sous-ministre, ministère du Patrimoine canadien): Nous pouvons faire un suivi.

L'hon. James Moore: Oui, nous pouvons faire un suivi.

M. Tyrone Benskin: Je vais laisser Marjolaine poser des questions plus précises à ce sujet, mais les travaux d'excavation effectués dans le Vieux Montréal ont très récemment permis de découvrir les vestiges du Parlement qui existait du temps où les législateurs siégeaient à Montréal. Je crois que cela relève du Musée Pointe-à-Callière, qui fait carrément partie du patrimoine. Croyez-vous qu'il soit possible pour vous de contribuer aux travaux de restauration dans le cadre des célébrations?

L'hon. James Moore: C'est possible. La restauration de biens matériels relève ordinairement de Parcs Canada. Au Patrimoine... Si on découvre quelque chose et qu'on veuille organiser une manifestation pour commémorer la découverte et y intéresser le public, nous pouvons avancer des fonds. Je pense à l'infrastructure en général.

Nous avons aussi le Fonds pour les espaces culturels pour financer les infrastructures matérielles. Le fonds dispose d'un budget de 30 millions de dollars par an pour tout le pays, ce qui n'est pas beaucoup quand on pense à l'étendue du Canada. Nous disposons donc de 30 millions de dollars par an. En moyenne, les subventions versées s'élèvent à environ 150 000 \$ par an et servent ordinairement à payer des choses telles que de l'équipement de lutte contre l'incendie, de nouveaux sièges dans les théâtres ou de nouveaux vitraux. Si on découvre des vestiges importants qu'on veut intégrer à un nouvel élément d'infrastructure d'une installation, nous pouvons offrir du financement.

La demande ne peut pas venir d'un député, mais si une organisation souhaite solliciter du financement pour l'amélioration d'une infrastructure matérielle de nature culturelle, elle peut demander une subvention au Fonds pour les espaces culturels. Je dis toujours aux députés que si quelqu'un a un projet de ce genre, il ne doit pas faire des plans détaillés. Il faut présenter une demande et espérer que tout ira pour le mieux. Si la demande est rejetée, il faut revenir à la charge et continuer à le faire malgré la frustration qu'on peut ressentir.

Le ministère du Patrimoine canadien a des bureaux régionaux. Je dis toujours aux gens de s'adresser en premier au ministère et aux bureaucrates. C'est là que les députés ont un rôle à jouer. Si quelqu'un a une idée, il viendra souvent vous voir. À votre tour, vous viendrez me voir, ce qui me permettra de demander à un responsable régional du ministère de rencontrer l'auteur du projet en vue de dresser un plan qui s'inscrit dans les critères du programme. On peut ainsi éviter le va-et-vient qui ne fait que susciter de la frustration parmi les petites organisations locales, qui sont souvent bénévoles.

Ces organisations — dans lesquelles le président cumule aussi les fonctions de trésorier, de comptable et d'avocat — n'ont pas les moyens d'affronter le stress et la paperasse. Venez nous voir si vous avez des organisations qui s'intéressent au canal Lachine ou à d'autres sites. Allez discuter avec les responsables du ministère du Patrimoine canadien. Trouvez un projet et faites en sorte qu'il s'inscrive dans les paramètres du programme, puis allez de l'avant. C'est beaucoup plus efficace, et le taux de réussite est beaucoup plus élevé.

M. Tyrone Benskin: Vous avez soulevé l'aspect éducatif. Nous célébrons le Canada comme milieu multiculturel, mais beaucoup de gens pensent que le caractère multiculturel du pays constitue un phénomène récent. Je me demande si vous avez des projets destinés à souligner la contribution d'autres cultures à l'édification du Canada. Je pense à la contribution de la communauté chinoise à la construction des chemins de fer et aux 10 p. 100 des Loyalistes de

l'Empire-Uni qui étaient d'origine africaine et dont les descendants vivent encore à Halifax et ailleurs en Nouvelle-Écosse.

Que comptez-vous faire pour mettre en évidence cet aspect de l'histoire canadienne?

L'hon. James Moore: Nous veillerons à équilibrer dans ce sens l'ensemble de nos projets. Vous avez mentionné les Canadiens d'origine chinoise. Ma province ne ferait pas partie de la Confédération sans leur contribution et leurs sacrifices. J'ai dans ma circonscription plus de Canadiens d'origine coréenne que n'importe où ailleurs au Canada. Nous célébrons maintenant une toute nouvelle Journée de la Corée dans ma collectivité.

Je sais que les députés ressentent parfois une certaine frustration à cet égard. Une organisation demande, mettons, 10 000 \$ au ministère du Patrimoine canadien pour financer une manifestation annuelle. Elle est admissible à une subvention de 7000 \$, et nous finissons par lui offrir 4000 \$. Évidemment, il y a une certaine déception. L'une des raisons pour lesquelles nous avons de moins en moins les moyens de financer des événements culturels, c'est qu'énormément de néo-Canadiens veulent manifester leur présence. Nous vivons dans un pays qui célèbre et favorise la diversité. C'est une bonne chose. Les néo-Canadiens se rendent compte qu'ils peuvent, en s'adressant au ministère du Patrimoine canadien, obtenir un peu d'argent pour organiser une journée du patrimoine. Je crois que c'est une très bonne chose.

Nous avons diverses organisations qui s'efforcent d'obtenir un peu d'aide pour mettre sur pied différents groupes. Bien sûr, nous sommes en faveur de ces initiatives, mais elles exercent des pressions sur notre structure de financement. Nous sommes très conscients de la diversité qui nous entoure et ne voulons certainement pas, pour 2017, limiter la célébration de nos 150 ans d'existence aux Français, aux Anglais et aux Autochtones. Cet anniversaire aura aussi un caractère multiculturel parce que les néo-Canadiens constituent maintenant la base d'un grand nombre des collectivités de notre pays.

● (0920)

Le président: Merci, monsieur Benskin.

C'est maintenant votre tour, monsieur Simms.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Je vous remercie.

Merci, monsieur le ministre.

Au fait, j'ai des pastilles Halls. En voulez-vous?

L'hon. James Moore: Vous voulez savoir s'il y aura des serrures numériques en 2017? Est-ce bien ce que vous avez dit?

Des voix: Oh, oh!

M. Scott Simms: Non, je ne compte parler d'aucune loi pour le moment.

J'aimerais beaucoup pouvoir dire que je suis le plus grand porte-drapeau, mais je ne fais que cinq pieds quatre pouces, alors... Toutefois, je suis bien d'accord avec vous au sujet de la décennie de manigances. Il est agréable de le constater car, autrement, il aurait été intéressant de voir ce qui se serait passé si le Bloc avait été là. Quoi qu'il en soit, je suis hors sujet.

J'ai dans mon coin un hôtel de ville construit en 1967, qui porte une merveilleuse petite plaque commémorant le centenaire. Nous avons quelques stades. Je crois que le programme Infrastructure de loisirs du Canada se fondait sur l'idée de conserver ces infrastructures au-delà de 1967.

Avons-nous pensé à l'héritage que nous laisserons sous forme d'infrastructures matérielles? Je ne dis pas que c'est une bonne ou une mauvaise chose. Allons-nous nous écarter de cette forme de patrimoine pour créer un héritage de films ou de choses à faire par l'entremise de la Société Radio-Canada ou autre? Avez-vous pensé à cela?

L'hon. James Moore: L'aspect relatif à l'infrastructure matérielle est difficile. Vous avez raison: si on demandait à la plupart des gens une réponse rapide concernant ce que 1967 nous a légué, ils montreraient surtout l'infrastructure matérielle. On n'a pas à aller très loin dans le pays pour trouver une patinoire du centenaire, un parc du centenaire, un pont du centenaire, un secteur riverain du centenaire, etc. Tous ces ouvrages ont maintenant 50 ans. Bien sûr, comme vous le savez, beaucoup de ces choses ont été construites à la hâte pour respecter le délai de 1967 parce que les projets d'infrastructure doivent souvent respecter un calendrier de mise en oeuvre.

Par conséquent, beaucoup de ces infrastructures sont en mauvais état. C'est en partie la raison pour laquelle nous avons établi le programme Infrastructure de loisirs du Canada. Il faisait partie des cibles des fonds de relance prévus dans le plan d'action économique. Il manquerait vraiment quelque chose à la célébration du 150^e anniversaire si les infrastructures du centenaire sont dans un état de décrépitude avancé. Nous voulons faire une évaluation complète de l'état de ces patinoires et autres et du rôle que le gouvernement peut jouer à cet égard.

Je crois qu'il serait important pour toutes les collectivités et tous les députés de jeter un coup d'oeil aux alentours — vous avez mentionné, par exemple, l'hôtel de ville de votre circonscription — pour noter l'état des ouvrages financés dans le cadre des célébrations du centenaire et voir s'ils sont admissibles à des subventions comme celles dont j'ai parlé dans ma réponse à Tyrone. Ces subventions peuvent servir à des travaux de remise en état, à des mesures de protection contre les séismes, à l'achat d'équipement de lutte contre l'incendie, etc. Nous envisageons tout cela.

Comme vous le savez, les technologies se succèdent et ne se ressemblent pas. Il y a beaucoup d'éléments du patrimoine culturel... Pour revenir à la guerre de 1812, par exemple, je crois qu'on a produit en 1998 — si je m'en souviens encore — une série en quatre épisodes sur cette guerre. Bien sûr, l'histoire n'a pas changé et la valeur de l'émission demeure, mais la plupart des copies de ce film que nous possédons sont en format 4/3 qui s'adapte mal à un grand écran. Il est donc difficile de l'utiliser pour projeter une image actuelle sur les écrans de télévision de la plupart des gens. Lorsqu'ils regardent à la télé une émission en format 4/3, beaucoup de gens pensent immédiatement que c'est une vieilleries. C'est peut-être un drôle de façon de répondre à votre question.

Oui, nous voulons investir dans des manifestations et des projets culturels comme des films et des documentaires important pour les Canadiens, mais il est difficile de dire s'ils auront encore beaucoup de valeur dans 50 ans.

M. Scott Simms: Avez-vous pensé à des programmes de type P3 pour inciter les grandes entreprises à s'intéresser à des projets particuliers? En toute franchise, je n'y suis pas opposé. Je crois que la formule P3 marche bien dans beaucoup de cas. Toutefois, si on veut le faire dans le cadre de l'enveloppe de financement du 150^e anniversaire... Mais n'est-ce pas là ce qui s'est fait pour les Jeux olympiques?

L'hon. James Moore: Je fais souvent de la publicité pour le livre *Le facteur C* de Simon Brault, qui est le vice-président du Conseil des arts du Canada. Il y présente des arguments aussi passionnés que

précis pour établir qu'au Canada, la culture ne peut pas survivre sans l'intervention du secteur privé. C'est simplement impossible. Le Canada, qui se classe deuxième au monde par la superficie de son territoire, est 36^e en fonction de sa population. La participation et la coopération de tous les ordres de gouvernement et du secteur privé sont absolument essentielles pour soutenir et promouvoir la culture canadienne. Autrement, elle manquera de souffle. Oui, la participation du secteur privé sera critique, certainement sur le plan de l'infrastructure, mais aussi dans le cadre d'autres projets.

Il y a l'exemple du Festival international du film de Toronto et du Bell Lightbox. Grâce au Bell Lightbox, qui est un P3 auquel participe le secteur privé, Toronto dispose maintenant d'un véritable temple du film de calibre mondial dont l'Université Ryerson et l'Université de Toronto peuvent se servir. Il permet à des publics de toutes dimensions de visionner des films de toutes les tailles. C'est maintenant une véritable institution d'enseignement et d'apprentissage par suite de la participation du secteur privé. Je crois que vous avez raison. Ceux qui, pour des raisons idéologiques, soutiennent que l'entreprise privée ne devrait pas intervenir dans des initiatives touchant le Canada ne se rendent pas du tout compte des pressions qui s'exercent dans un pays comme le nôtre et des occasions que nous pourrions manquer sans la participation du secteur privé aux projets culturels.

Le président: Monsieur Simms, il vous reste une minute et demie.

• (0925)

M. Scott Simms: Très bien.

Quand vous envisagez la célébration du 150^e anniversaire... Voyez-vous, 1812 est une chose relativement facile à cibler si nous savons ce que nous voulons faire. Ce n'est pas le cas du 150^e anniversaire. Pour le célébrer, il faut mettre en évidence les gens et les contributions, mais il y a aussi l'aspect des cultures différentes qu'il faut intégrer dans un grand ensemble.

Je viens de Terre-Neuve-et-Labrador, qui constitue un aspect à part. Il y a aussi la communauté autochtone, le Nord... Comment pouvez-vous subdiviser les célébrations? Êtes-vous allé assez loin pour dire qu'il y aura certaines catégories de thèmes, ou est-ce que je vais moi-même trop loin?

L'hon. James Moore: Non, ce que vous dites est simplement un peu abstrait.

M. Scott Simms: Vous savez, cela figure dans mon CV, je vous le jure.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. James Moore: Je vais peut-être vous répondre ainsi. Comme ministre du Patrimoine canadien, je n'ai pas à affirmer « Voici ce qu'est le Canada » et à vous imposer mon point de vue. Je ne peux pas vous dire: « À moins d'adopter notre façon de voir les choses, vous n'aurez aucun financement. » Ce n'est pas ainsi que nous travaillons.

« Je suis Canadien parce que... » La fin de cette phrase variera selon la région du pays où on se trouve. Daniel Jean est francophone. Je suis un anglophone de la côte ouest de la Colombie-Britannique. Être Canadien a un sens très différent pour moi. Je suis d'origine irlandaise, écossaise, anglaise et allemande, et je parle les deux langues officielles. J'ai une perspective différente des choses. Mon optique n'est pas nécessairement celle d'un autre.

Les autres Canadiens ont une expérience très différente. Certains ont connu des circonstances particulièrement tragiques. Les Canadiens de première génération arrivent ici, s'établissent et ont de grandes choses à célébrer. Certains autres viennent d'autres régions du monde remplis d'espoirs et d'aspirations et ont donc une expérience linguistique et culturelle très différente de la mienne. Je dirais même une expérience qui m'est complètement étrangère de bien des façons.

La phrase « Je suis fier d'être canadien parce que... » peut se terminer de différentes façons. Les gens devraient avoir pleine conscience de leur propre identité au Canada. Je crois que c'est important.

Cela étant dit, il y a des choses auxquelles nous croyons et auxquelles nous nous identifions collectivement comme Canadiens. Nous croyons à la démocratie, aux droits de la personne, aux institutions. C'est une question d'équilibre, mais chacun peut parvenir à cet équilibre à sa façon.

M. Scott Simms: Ce que j'essaie de dire, c'est que le champ est vraiment très étendu. Je ne sais pas comment on peut l'aborder. Je ne cherche pas tant à exprimer une opinion qu'à m'interroger moi-même. Quand j'y ai pensé, je me suis dit: Où faut-il commencer?

Je suppose qu'on peut commencer par l'infrastructure ou par la nature des grands thèmes. Chacun veut jouer un rôle. Je serais enchanté de célébrer Terre-Neuve-et-Labrador sur le thème « Garder le meilleur pour la fin », puisque nous avons été les derniers à adhérer à la Confédération. Toutefois, vous savez, je comprends...

Le président: Monsieur Simms, je dois vous dire que vous avez dépassé votre temps de parole d'une minute.

M. Scott Simms: Eh bien, j'en suis rendu à ma province, je suppose...

Le président: À vous, monsieur Brown.

M. Gordon Brown (Leeds—Grenville, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur le ministre, de votre présence au comité aujourd'hui.

Vous avez mentionné l'émission sur Sir John A. Macdonald, que j'ai beaucoup aimée. Elle a permis à de nombreux Canadiens d'en apprendre davantage sur l'histoire de cette période. Après avoir vu cette émission, j'en veux plus. Elle n'allait que jusqu'en 1864. Il y a tant d'autres événements liés à Sir John A. Macdonald. J'espère que la SRC produira une suite de cette émission.

Je voudrais noter par ailleurs que la première bataille de la guerre de 1812 a justement eu lieu dans ma ville, Gananoque. Il s'agissait d'un raid des Américains qui s'est produit en septembre 1812. Beaucoup d'événements liés à la guerre de 1812 ayant eu lieu dans ma circonscription, j'ai vraiment hâte de voir les cérémonies commémoratives. Je sais que le gouvernement fait beaucoup pour appuyer cette initiative. Je tiens donc à vous féliciter ainsi que le gouvernement.

Monsieur le ministre, le Canada a une histoire riche qui présente de multiples aspects. Vous voudrez peut-être nous parler de l'importance qu'il y a à encourager nos citoyens à en apprendre davantage sur l'histoire du Canada.

• (0930)

L'hon. James Moore: En ce qui concerne la SRC et l'émission sur Sir John A. Macdonald, je dois vous dire qu'il y a plus d'obstacles entre moi et Radio-Canada qu'il n'y en a entre les députés et la Société. En effet, Radio-Canada est une société d'État qui relève

de moi. Nous surveillons son financement, je suis responsable de la Loi sur la radiodiffusion qui régit ses activités, mais la Société n'est pas un radiodiffuseur gouvernemental. Je ne peux pas téléphoner aux responsables pour leur dire de passer plus d'émissions de tel genre et moins de tel autre. Il appartient au conseil d'administration et aux Canadiens de se prononcer à ce sujet.

Je peux dire, comme citoyen et non comme ministre du Patrimoine, que je suis d'accord avec vous: l'émission sur Sir John A. Macdonald était fantastique. Je pense en fait que des Canadiens appellent Radio-Canada pour dire qu'ils en veulent davantage et qu'ils souhaitent en savoir plus sur nos fondateurs et sur les grands événements de notre histoire. Nous aimerions voir davantage de ces dramatiques fondées sur la réalité.

S'il y en a parmi vous qui partagent ce sentiment, je les encourage à écrire à Hubert Lacroix, président du conseil d'administration de la SRC, et à Kirstine Stewart, qui s'occupe de la programmation anglaise — la Société est encore à la recherche d'un directeur de la programmation française — pour leur demander d'en faire davantage.

Dans la seconde partie de votre question, vous voulez savoir pourquoi c'est important. Sans vouloir trop verser dans la politique, je veux noter que le Bloc québécois a été battu aux dernières élections, mais qu'il n'a pas été anéanti. Il y a encore beaucoup de Canadiens qui ne se voient pas comme membres à part entière de la famille canadienne. Je crois que nous devons faire mieux de ce côté. Je pense que cette situation est attribuable en partie au fait que nous n'enseignons pas l'histoire ou, du moins, que nous n'enseignons pas une version pancanadienne de notre histoire.

Nous nous identifions très souvent à notre collectivité. Je vais prendre l'exemple évident, parce que nous venons d'en parler, de la guerre de 1812. Si vous allez à Niagara-on-the-Lake et au fort George... Niagara-on-the-Lake est une ville d'environ 25 000 habitants. Chaque année, quelque 15 000 écoliers vont visiter le fort George. L'année prochaine, ce nombre doublera à cause du 200^e anniversaire. Les habitants de Niagara-on-the-Lake connaissent bien Queenston Heights, Sir Isaac Brock, fort George, les événements importants et tout ce qui s'est passé. Mais dès qu'on sort de la ville, les gens ne savent pas. Cela est vrai partout dans le pays, pas seulement dans le cas de la guerre de 1812.

Les gens connaissent bien leur histoire locale. Je savais tout du capitaine Vancouver et des événements de Port Moody. Je peux vous donner tous les détails de ce qui s'est passé dans ma ville natale, mais je ne peux pas en dire autant de Gander. Je connais un peu l'histoire de la colonie de Cupids parce que nous l'avons célébrée, mais je ne pourrais pas vous parler de l'histoire lointaine de Gananoque. Nous devons faire mieux dans ce domaine.

Nous examinons certaines propositions très ambitieuses concernant l'enseignement de l'histoire du Canada. J'en aurais davantage à dire à ce sujet à l'avenir.

M. Gordon Brown: Ce sont de bonnes nouvelles.

Étant de Vancouver, vous savez quelles festivités ont entouré les Jeux olympiques de 2010 et à quel point elles ont réussi à unir les Canadiens. Les Jeux ont suscité une nouvelle ère de fierté au Canada, comme en témoigne, par exemple, le parcours de la flamme olympique à travers le pays. J'ai eu l'occasion de participer à des cérémonies entourant cet événement.

Vous voudrez peut-être nous parler un peu de l'expérience olympique et des leçons tirées des Jeux de 2010 qu'il serait possible d'appliquer en 2017.

L'hon. James Moore: Ce qu'on peut retenir, c'est surtout que chacun savait que les Canadiens se rallieraient autour de leurs athlètes si les résultats du hockey masculin et féminin étaient positifs: sept parties contre les Américains, le but de Sidney Crosby, la prolongation. Nous savions tous que les Canadiens seraient à la hauteur, que les ventes de maillots crèveraient le plafond et que ce serait un moment historique.

Pour être honnête, la grande surprise pour moi — cela n'aurait pas dû me surprendre — a été l'Olympiade culturelle, dont le parcours de la torche faisait partie et qui a coûté si peu. Les gens ont gardé autant de souvenirs du passage de la torche dans leur ville que des exploits des athlètes. Chacun se souvient du passage de la torche. Dans ma circonscription, cela s'est produit à l'aube. C'était en fait ridicule parce que l'obscurité n'a pas empêché les écoliers de Vancouver de s'aligner à 5 heures du matin sur le bord de la route en janvier, sous une pluie battante. J'étais là à leurs côtés. Ils avaient leurs petits gants de laine aussi rouges que leurs joues glacées et agitaient les mains pour saluer les porteurs de la torche. Ils étaient vraiment enthousiastes. Tous ces enfants en garderont le souvenir.

Nous avons aussi la Place de la francophonie, dans laquelle le gouvernement du Canada a investi 7 millions de dollars pour aménager un quartier français pendant les Jeux olympiques et paralympiques. Comme vous le savez, le bilinguisme était un important élément du débat concernant les Jeux.

Je suis allé à la Place de la francophonie. Elle était remplie tous les soirs, et 80 p. 100 des membres du public étaient anglophones. Ils étaient là acclamant Roch Voisine, Stéphanie Lapointe et tous les autres grands artistes québécois qui étaient venus. Ils adoraient le spectacle. C'étaient des anglophones venus écouter pour la première fois de la musique canadienne-française. Ils ont pu voir des artistes québécois chanter avec un grand talent des chansons extraordinaires. Pour ces Canadiens-anglais, c'était incroyable: « Diable, disaient-ils, nous avons vraiment des artistes impressionnants dans ce pays. »

Cela m'a surpris. Toute l'Olympiade culturelle, qui a coûté si peu, m'a surpris. Les gens assistaient à une partie de hockey ou de curling, puis allaient dîner et voulaient ensuite faire quelque chose pour prolonger les festivités. Ils ont eu l'occasion d'écouter Jim Cuddy, Dallas Green et beaucoup d'autres très bons groupes: du talent canadien dans une salle canadienne dans une ville canadienne devant un auditoire mondial. C'était absolument extraordinaire. Pourtant, le budget de l'Olympiade culturelle était le moins élevé de tous les Jeux. Chacun pourra vous parler d'une activité sportive à laquelle il a assisté, du parcours de la flamme et des brillants artistes canadiens qu'il a eu l'occasion de voir ou d'écouter pour la première fois.

• (0935)

Le président: Merci, monsieur Brown.

Nous allons maintenant commencer notre tour à cinq minutes avec M. Nantel.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): Tout d'abord, monsieur Moore, je vous remercie d'être ici ce matin.

J'aimerais vous demander ce qui a été prévu. Quelle est la prochaine étape pour l'orientation thématique plus précise? Par exemple, a-t-on prévu faire appel à des metteurs en scène ou à des gens qui auraient une vision plus lyrique de la grande image de ces fêtes?

L'hon. James Moore: D'un côté, le thème doit pouvoir être bien reçu dans n'importe quelle région du pays. C'est le 150^e anniversaire.

Pour la plupart des Canadiens, cela suffit. Toutefois, je comprends ce dont vous parlez.

Il est difficile d'avoir un thème pancanadien qui implique toutes les régions et qui se rapporte à la grande diversité de la programmation qu'il y aura en 2017. Vous pouvez peut-être en discuter avec vos témoins ici, au comité.

Notre rôle de leader dans ce dossier nous amène à approcher tous les ministères et institutions, qu'il s'agisse des ministères des Finances, de l'Agriculture, de l'Industrie, de l'Environnement ou Parcs Canada, et de leur demander ce qu'ils ont comme plan.

Quand on aura tous les éléments sur la table, on pourra trouver un thème qui soit sensé.

Je peux vous assurer que le grand thème de 2017 pour le 150^e anniversaire sera quelque chose de pancanadien qui inspire, qui parle du passé et de l'avenir et qui pourra impliquer sans doute toutes les régions et toutes les perspectives du Canada.

M. Pierre Nantel: Je vous pose cette question parce que, un peu plus tôt, vous avez mentionné qu'il y a avait différents critères d'admissibilité pour soumettre des projets. Êtes-vous déjà en mesure de dire quels sont ces critères?

L'hon. James Moore: Il y a plusieurs critères. Cela dépend du programme dont on parle. Comme vous le savez, cela doit respecter les deux langues officielles du Canada et doit être ouvert au public. Cela dépend des projets.

Quelques projets ont une part de leur financement qui provient du secteur privé ou d'un partenariat avec les gouvernements locaux, provinciaux ou territoriaux.

Il y a plusieurs critères et, franchement, ils changent tout le temps, à la suite des expériences antérieures.

[Traduction]

J'essaie de dire que j'ai l'impression que,

[Français]

presque chaque semaine, des demandes indiquant où sont les changements sont déposées sur mon bureau. On peut me dire qu'il y a un groupe qui a trouvé que notre système de points n'est pas exactement adéquat et qu'on devrait le changer. On change les choses tout le temps.

Y a-t-il quelque chose qui devrait être ajoutée?

M. Daniel Jean: Je voudrais également dire que, pour nos programmes existants, il y a toujours la possibilité d'ajuster, avec l'appui du ministre, les critères qui permettront justement de refléter des lentilles particulières. On l'a fait pour 1812 et on peut le faire pour 2017.

M. Pierre Nantel: Au sujet des lentilles, j'aimerais attirer votre attention sur quelque chose qui m'apparaît très pertinent. Tout à l'heure, mon collègue Tyrone parlait de vagues d'immigration précises. Je crois qu'il serait peut-être souhaitable, au-delà de la célébration du 150^e anniversaire, de célébrer les grandes étapes précises et les grandes dates du Manitoba et de la Saskatchewan.

Quelque chose du genre fait-il partie de vos plans?

• (0940)

L'hon. James Moore: Oui, comme vous le savez, on a justement créé le nouveau Musée canadien de l'immigration au Quai 21, à Halifax. Il y a une chose que j'ai dite au nouveau président et aux membres du conseil d'administration du musée.

Comme vous le savez, le Quai 21 faisait partie du patrimoine bien avant qu'il ne devienne un musée national, il y a un an. On veut que ce soit réellement un musée pancanadien. Ce n'est pas seulement une question d'immigrants qui sont venus d'Europe. Selon moi, comme but unique, cela ne suffit pas. On veut qu'il approche la programmation d'une manière qui soit vraiment à l'avant-garde de ce qu'on voit vraiment sur le terrain, dans nos grandes villes et dans nos régions. On veut qu'il reflète la grande diversité qui existe dans nos communautés d'immigrants et de nouveaux Canadiens. On veut qu'il s'implique dans ce type de programmation chez eux et qu'il ait une programmation tournée vers l'avenir et vers les prochaines étapes liées à l'immigration. On veut également que la programmation soit disponible dans tout le pays et que l'institution du Musée canadien de l'immigration ne soit pas seulement une expression physique à Halifax, mais que les nouveaux médias soient utilisés et que ce soit disponible dans les autres musées dans les régions du pays.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Nantel.

[Français]

L'hon. James Moore: Je veux ajouter que nous allons nommer très bientôt le nouveau président. Il y a un conseil. C'est peut-être une question qui est très spécifique.

[Traduction]

Je crois que le comité devrait envisager d'inviter

[Français]

le nouveau président du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 et le président du Musée canadien des droits de la personne à Winnipeg. Demandez-leur de se présenter ici en tant que témoins pour parler de leur vision relative à leur institution et comment elles peuvent vraiment être des institutions pancanadiennes. Ce sont les deux premiers et les deux seuls musées nationaux du pays qui sont à l'extérieur de la capitale nationale. Ils doivent comprendre l'esprit d'avoir un musée national qui est à l'extérieur de la capitale nationale et que leur approche devrait être pancanadienne et non pas seulement locale.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Nantel et monsieur le ministre.

Monsieur Gill.

M. Parm Gill (Brampton—Springdale, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur le ministre, d'avoir pris le temps de venir ce matin. C'est un honneur pour nous de vous accueillir ici. Je tiens à vous remercier pour l'excellent travail que vous faites.

Mardi, le comité a discuté de la candidature de la baie de Fundy au concours des sept merveilles naturelles du monde moderne. Nous avons alors appris comment ce concours a permis de familiariser les jeunes avec le concept du vote et le processus démocratique, en général. Pour beaucoup de participants, c'était la première occasion de se prononcer sur une chose qui avait une importance réelle.

Pouvez-vous nous parler de l'importance qu'il y a à encourager les jeunes à participer à ces importantes célébrations?

L'hon. James Moore: Est-ce que Rodney Weston souhaite répondre à cette question?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. James Moore: Oui, à des moments comme celui-ci, lorsque des Canadiens... Je veux dire en passant que c'est une bonne chose qu'un député de Brampton pose une question concernant la baie de Fundy. Quand des gens parlent d'aspects de l'histoire et de la culture du Canada allant au-delà de leur propre région, quand ils manifestent leur compréhension et font de la promotion, c'est une bonne chose parce que cela renforce l'unité du pays.

J'avais l'habitude de répéter constamment cela. Je ne sais pas si c'est encore vrai, mais c'était le cas, il y a 10 ou 15 ans, quand je prononçais un discours. Il était vrai au Québec que plus il y avait de jeunes, plus grande était la proportion de ceux qui s'identifiaient au Bloc québécois ou au mouvement séparatiste. J'ai toujours pensé en moi-même que c'était vraiment dommage. Si ces gens avaient eu l'occasion de visiter le pays, de regarder le paysage au sommet du plateau de Chilcotin à l'aube ou au crépuscule, de se rendre à Gander ou au cap Spear, de circuler dans le centre-ville de Toronto, de prendre un repas dans un restaurant d'Edmonton, ils comprendraient la diversité du pays et se diraient: « À quoi pensons-nous? Pourquoi diable voudrait-on quitter le plus beau pays de la terre? »

Les gens n'ont pas les moyens de parcourir le pays comme nous, députés, pouvons le faire. C'est un grand privilège pour les députés d'avoir ainsi l'occasion de visiter le pays pour mieux le comprendre. Trop peu de Canadiens ont cet avantage. Par conséquent, il nous incombe d'utiliser les institutions et les outils dont nous disposons, comme gouvernement, pour veiller à ce que les Canadiens comprennent ces choses.

Les gens devraient connaître la baie de Fundy et ses marées, ce qu'elles représentent et représentaient dans le passé et la beauté de ses paysages. Ils devraient pouvoir montrer la baie sur une carte et en parler. Je crois que ce serait une bonne chose, une chose dont j'ai l'intention de parler davantage d'ici 2017 et que j'évoquerai aux prochaines réunions fédérales-provinciales-territoriales des ministres de la Culture. J'ai également l'intention d'encourager les ministres à adopter un plan plus vigoureux pour l'enseignement de l'histoire. Il faut que cela se produise dans l'intérêt du pays.

Sans vouloir me lancer dans l'analyse politique, je dois dire qu'il y a une chose qui me préoccupe un peu. Les gens considèrent la Chambre des communes et se disent: « Eh bien, le Bloc québécois n'a plus que quatre sièges à la Chambre. Nous n'avons donc plus à nous en inquiéter. » Hélas non, car ces débats sont cycliques. Je crois que les Canadiens s'éloignent les uns des autres lorsque nous négligeons d'être fiers de notre identité de Canadiens, de nos institutions et de nos régions et d'en discuter entre nous.

Je n'ai pas l'impression que l'expression politique du 2 mai témoigne d'un plein succès dans la lutte contre ceux qui veulent faire de la politique régionale ou susciter des divisions régionales. Nous devrions considérer que cette expression nous ouvre un créneau de quatre ans qui nous permet de réaliser des choses comme 2017 et d'insuffler une nouvelle vigueur au patriotisme dans tout le pays. Voilà comment je vois les choses.

• (0945)

M. Parm Gill: Je vous remercie.

Vous avez également mentionné le jubilé de diamant de la Reine, qui aura lieu l'année prochaine. Quelles célébrations prévoyons-nous et que peuvent faire les gens pour participer?

L'hon. James Moore: Tous les députés participeront aussi à ces célébrations. Attendez donc un instant. Je dois demander...

D'accord. Nous décernerons des médailles du jubilé de diamant. Il fallait que je demande parce que je ne savais plus si nous l'avions déjà annoncé ou non.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. James Moore: D'accord, nous l'avons fait.

Beaucoup d'entre vous se souviendront que, dans la deuxième année du dernier mandat de Jean Chrétien, nous avions célébré le jubilé d'or de Sa Majesté, c'est-à-dire le 50^e anniversaire de son accession au trône. Sheila Copps, qui était alors ministre du Patrimoine, et Jean Chrétien avaient établi un programme de médailles du jubilé d'or qui a eu beaucoup de succès. Nous allons le rétablir, mais je crois que nous comptons l'améliorer.

Comme c'est toujours le cas, le programme du jubilé d'or avait, malgré son grand succès, suscité des problèmes imprévus. Nous l'avons donc rajusté, amélioré et corrigé. Je suis sûr que tous les députés l'appuieront. Le jubilé de diamant occupera une large part de notre calendrier de l'année prochaine car nous devons déterminer les institutions qui ont occupé, occupent et occuperont une place importante au Canada. Les députés participeront à ce processus. Ceux d'entre vous qui étaient députés en 2002 — je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup, je suis probablement le seul — se souviendront que c'était un excellent programme.

Quant au contenu du programme, je vous dirai qu'il s'agit essentiellement d'attribuer à chaque député un certain nombre de médailles à décerner à des Canadiens méritants vivant dans sa circonscription. Ce sera l'occasion pour vous de désigner ceux de vos électeurs qui ont de grandes réalisations pour les mettre en évidence dans votre circonscription et, par extension, partout au Canada.

Le programme du jubilé de diamant aura une grande portée. J'en aurai davantage à vous dire à ce sujet sous peu. Il fera intervenir tous les députés de tous les partis d'une manière exempte de tout esprit partisan afin de célébrer le jubilé et de veiller à ce que les Canadiens aient l'occasion de connaître leurs concitoyens qui ont réalisé de grandes choses pour leur collectivité.

Le président: Merci, monsieur Gill.

Madame Boutin-Sweet, c'est vous qui poserez la dernière question.

Monsieur le ministre, vous avez dit que vous resterez cinq minutes de plus, ce qui nous donne assez de temps pour une dernière question.

L'hon. James Moore: Oui. Je dois partir parce que j'ai à faire à la Chambre.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Merci. J'apprécie que vous restiez parmi nous.

Je suis aussi d'avis que le manque de communication et le manque de connaissances des gens d'un bout à l'autre du pays causent des problèmes. J'aimerais reprendre certains propos que vous avez dits à ce sujet.

Vous avez parlé de dialogue national, de symboles et de gouvernement responsable. Je reprends donc des propos de mon collègue au sujet du projet à Pointe-à-Callière. Je pense que vous

avez visité le musée, cet été. Ils ont retrouvé des restes du premier Parlement du Canada-Uni de 1844, lorsque le gouvernement responsable a été créé.

J'aimerais vous entendre à cet égard. À mon avis, ce serait un legs permanent très important pour l'unité canadienne. En plus, c'est à Montréal. On pourrait aussi parler du fait français et du fait anglais, ce qui serait unifiant.

J'aimerais entendre vos commentaires à cet égard, s'il vous plaît.

L'hon. James Moore: Je ne suis pas au courant d'une proposition pour un tel événement. Cependant, certainement, le début du gouvernement responsable est un événement dont nous devrions être fiers comme Canadiens, Québécois ou Montréalais. Il est très important pour la région de souligner ce fait. S'il y a une proposition, je suis certain que nous pourrions obtenir l'appui de la ville et de la province. S'il y a une proposition sensée qui pourrait s'appliquer à notre programmation comme telle, nous pourrions y voir.

• (0950)

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Pourrions-nous parler de possibilités d'infrastructures permanentes?

L'hon. James Moore: Nous verrons. Présentement, il m'est impossible de vous répondre. Par contre, cela pourrait faire partie de leur proposition. Nous sommes ouverts à ce type de discussions et nous voulons travailler avec eux. Lorsqu'ils auront décidé de la programmation et de ce qu'ils aimeraient voir comme legs, nous pourrions discuter avec eux de ce dont ils ont besoin.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Je pense qu'il s'agit d'ailleurs d'une des trois priorités de la ville de Montréal pour 2017.

Ma deuxième question porte sur les Premières nations. De quelle façon avons-nous l'intention d'impliquer les Premières nations dans ces célébrations? Y avait-il des projets particuliers auxquels vous avez déjà réfléchi?

L'hon. James Moore: Nous aurons des tables rondes partout au pays et des discussions dans différentes régions. Comme je l'ai déjà dit, ma perspective a ses limites. Je viens de la côte Ouest. Ce serait arrogant pour moi ou n'importe quel gouvernement ou comité de dire que les gens doivent accepter notre vision, que nous avons considéré ce qu'ils ont dit et de leur présenter notre programmation. Nous allons tenir des tables rondes et effectuer des visites.

Nous consulterons les Autochtones sur la façon dont ils voudront célébrer le 150^e anniversaire. Leurs propositions occuperont certainement une grande partie des célébrations. Comme le disait M. Brown, les Jeux olympiques de 2010 étaient aussi un événement très spécial. Il y a eu de grandes victoires en 2010 dans le domaine des sports, de la culture et aussi sur le plan des langues officielles. L'engagement des Autochtones a été sans pareil lors d'un événement aussi important. C'était à un niveau supérieur à ce qui avait existé en 1988 ou en 1976. À mon avis, ce serait à cet égard une référence pour ce type d'événements. On va certainement copier cette approche pour impliquer les Autochtones en 2017.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Je suis tout à fait d'accord avec vous. J'étais très fière de cette partie. Par contre, il y a un petit bémol. Il n'y avait pas suffisamment de français lors des cérémonies d'ouverture des Jeux olympiques. Je souhaite qu'on garde cela en tête pour les célébrations de 2017.

L'hon. James Moore: Par contre, en ce qui a trait au Jeux olympiques comme tels, le grand témoin de la Francophonie a dit qu'il était difficile de faire mieux en ce qui a trait au niveau de bilinguisme lors de cet événement. Ce fut un grande réussite. Il est vrai que pour les cérémonies d'ouverture, c'était autre chose, mais ce fut un grand succès dans l'ensemble. C'est selon moi quelque chose d'important.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre, de votre présence aujourd'hui. Nous en avons beaucoup profité.

Quelques-uns de vos collaborateurs vont rester pour répondre à d'autres questions. Merci encore. Nous espérons vous revoir à nouveau bientôt.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes pour laisser aux fonctionnaires le temps de s'installer.

- _____ (Pause) _____
-
- (1000)

Le président: La séance reprend.

Nous sommes heureux d'avoir ici M. Daniel Jean, sous-ministre du Patrimoine canadien, Mme Nicole Bourget, sous-ministre adjointe responsable du sport, des événements majeurs et des régions, et M. Denis Racine, directeur exécutif, Événements majeurs et célébrations.

Nous sommes très heureux de vous accueillir parmi nous.

Je crois qu'il n'y a pas d'exposés préliminaires. Nous continuerons donc à vous poser des questions sur le 150^e anniversaire du Canada.

C'est maintenant au tour de Mme Tilly O'Neill Gordon.

Mme Tilly O'Neill Gordon (Miramichi, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais commencer par vous remercier tous de votre présence et par vous dire combien j'ai apprécié les paroles et les explications du ministre concernant les célébrations. Comme j'ai déjà été enseignante au primaire, j'ai trouvé très intéressantes ses observations sur l'enseignement de l'histoire en classe et sur la nécessité de le généraliser. Au Nouveau-Brunswick, l'histoire fait partie des programmes d'études.

Je dirais aussi qu'il est intéressant de donner ces cours un peu plus tard. Toutefois, comme enseignante au primaire, je sais que les enfants assimilent ces connaissances dès la troisième année. Si on peut présenter l'information sous une forme amusante, comme on le fait pour la fête du Canada ou lors de toute autre célébration, les enfants s'y intéressent et aiment beaucoup ces cours. À cet âge, l'enseignement de l'histoire a sur eux un impact qui fera partie de leur vie et dont ils se souviendront longtemps. Avec le temps, ils en viennent à se rendre compte à quel point le Canada compte pour eux.

Les enfants célèbrent, mais, à cet âge, ils s'empressent aussi — comme ceux qui ont des enfants à la maison le savent déjà — d'insister auprès de leurs parents, de leurs grands-parents, de leurs oncles et tantes pour qu'ils participent à ces choses. Cela s'étend en fait à l'ensemble de la collectivité, ce qui sensibilise encore plus les gens. Comme le ministre l'a dit au sujet des célébrations et des enfants avec leurs gants rouges, les petits iront dehors quelles que soient les conditions. Je sais que dans ma circonscription, il y avait une pluie battante, mais cela ne les a pas empêchés de sortir avec leurs petits gants pour agiter leurs drapeaux.

Est-ce que votre ministère a des projets qui peuvent aider ceux et celles qui enseignent à des enfants de cet âge?

M. Daniel Jean: Ce sont mes collègues qui s'occupent des grands événements organisés au Canada. Cela a été le cas lors de la visite royale de l'été dernier et des funérailles nationales qui ont eu lieu récemment. Ils font très bien leur travail. Comme je suis relativement récent au Patrimoine, je dois rendre hommage à leur compétence.

Pour ces commémorations, nous collaborons souvent avec nos partenaires du portefeuille, comme l'Office national du film, la Société Radio-Canada et d'autres. Tout en respectant leur indépendance, nous travaillons avec eux pour créer du contenu à l'intention de différents segments de la population, et particulièrement les jeunes. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous nous orientons vers les nouveaux médias. Prenez le cas de l'Office national du film. La plupart d'entre nous ont grandi en écoutant les documentaires et les films animés de l'ONF.

Aujourd'hui, pour intéresser les jeunes, l'ONF crée des applications mobiles pour présenter les choses dans lesquelles elle excelle, c'est-à-dire les documentaires et les films animés. Il y a des moyens de travailler dans le cadre de nos programmes et de concert avec nos partenaires pour créer du contenu pouvant inspirer les jeunes.

Denis et Nicole, avez-vous d'autres exemples à donner?

Mme Nicole Bourget (sous-ministre adjointe, Sport, Événements majeurs et Régions, ministère du Patrimoine canadien): Oui, bien sûr. Comme suite à ce que Daniel vient de dire au sujet de la programmation, j'ajouterai qu'à l'occasion des grandes commémorations, nous créons un site Web et avons recours à tous les médias sociaux prisés des jeunes, aussi bien du primaire que du secondaire. Je peux vous donner un exemple de projet qui a bien réussi lors du 400^e anniversaire de Québec. Nous avons un site Web interactif avec des jeux. Les écoliers du primaire pouvaient y aller pour apprendre et découvrir en parcourant les différentes sections historiques. Nous croyons fermement qu'il est important d'offrir ce matériel éducatif aux enfants et aux jeunes partout dans le pays.

Par conséquent, nous avons bien l'intention d'organiser des activités et de faire de la programmation. Il y aura des initiatives spéciales. Nous collaborons souvent avec l'Institut Historica-Dominion qui se spécialise en histoire. Nous profitons des conseils d'un groupe consultatif d'historiens qui vérifient l'exactitude de l'information présentée. Nous organiserons des activités dans tous les coins du pays où les gens voudront célébrer, et cela ne se limitera pas aux petits gants rouges. Je suis sûre que nous trouverons de nouvelles choses, comme dans le cas du parcours de la flamme olympique. Voilà le genre d'objectifs que nous essayons d'atteindre.

- (1005)

Mme Tilly O'Neill Gordon: Merci, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie.

À vous, madame Freeman.

[Français]

Mme Mylène Freeman (Argenteuil—Papineau—Mirabel, NPD): Madame Bourget, monsieur Jean, monsieur Racine, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

[Traduction]

De toute évidence, tout cela m'intéresse beaucoup, mais j'ai quelques préoccupations. Je vois beaucoup de points communs entre les préparatifs du 150^e anniversaire et les Jeux olympiques de 2010. Dans les deux cas, on a prévu énormément de soutien patriotique et de financement de la part des différents ordres de gouvernement.

Tout en nous en félicitant, nous devons noter qu'à Vancouver, les fonds étaient souvent prélevés dans d'autres budgets, comme les soins de santé, l'éducation et particulièrement les arts. Dans le cadre des préparatifs des Jeux, le Conseil des arts de la Colombie-Britannique a vu son budget amputé de 82 p. 100. Le 150^e anniversaire nous donne l'occasion de célébrer les arts et la culture du Canada d'une manière que nous n'avons pas vue depuis les célébrations du centenaire. Je crois qu'il est très important de profiter de cette occasion pour célébrer et promouvoir les artistes et les musiciens canadiens.

Pouvez-vous nous parler des précautions prises pour veiller à ce que le financement du 150^e anniversaire ne soit pas prélevé sur les programmes de promotion des arts, comme cela a été le cas au cours des Jeux olympiques?

M. Daniel Jean: Pour commencer, je dois dire que nous connaissons des conditions financières difficiles. Nous devons veiller à dépenser judicieusement l'argent dans toutes nos activités. L'argent prévu pour nos programmes d'arts et de culture sera consacré aux arts et à la culture. Cela a été le cas lors des Jeux olympiques, et ce sera encore le cas dans le contexte de 2017.

Nous avons acquis beaucoup d'expérience dans l'art de nous servir du budget des arts, de la culture et de la commémoration des grands événements historiques pour obtenir de l'argent de partenaires qui ont des programmes de ce genre. Ainsi, dans le cas des 28 millions de dollars que nous devons consacrer à la commémoration de la guerre de 1812, comme l'a mentionné le ministre, nous avons réussi à obtenir 76 millions de dollars de partenaires qui souhaitent eux aussi participer à cette commémoration.

Cet argent vient de partenaires qui ont aussi des programmes de commémoration: l'Hôtel de la monnaie émettra une pièce spéciale pour 1812 — je suis sûr qu'il y aura d'autres émissions pour 2017 —, et Postes Canada émettra un timbre. D'autres partenaires prendront également des initiatives du même ordre.

Mme Mylène Freeman: D'accord.

Étant féministe — je suis bien sûr très heureuse de siéger ici —, je voudrais aborder cette question sous un angle particulier. Nous avons une fière histoire sur le double plan militaire et démocratique. De toute évidence, 1867 est une date qu'il est très important de célébrer, mais le Canada a été fondé par des hommes et une grande partie de notre histoire militaire est essentiellement basée sur les hommes. Cela peut bien sûr inspirer du patriotisme, mais je crains qu'on n'en vienne à confondre patriotisme et patriarcat.

Les Canadiennes devraient être en mesure de porter leur regard 150 ans en arrière, de se voir elles-mêmes et de reconnaître...

M. Terence Young: Laura Secord... [Note de la rédaction: *Inaudible*]

Mme Mylène Freeman: Je vais y venir. Évidemment, en 1812, Laura Secord a joué un rôle important. Elle est mentionnée dans les notes préparées pour l'exposé du ministre.

Nous célébrerons sûrement les droits que les femmes ont acquis, mais j'aimerais que les femmes d'aujourd'hui puissent se reconnaître et reconnaître leur histoire en pensant à 1867. À part là

commémoration de Laura Secord, quelles mesures prévoyez-vous pour célébrer adéquatement le patrimoine des femmes canadiennes?

M. Daniel Jean: C'est une excellente question.

Le ministre a parlé de l'importance qu'il y a à souligner ce qui nous unit comme Canadiens ayant des perspectives différentes ainsi que les contributions des différents groupes. Qu'il s'agisse de ceux qui vivaient dans le pays avant l'arrivée des premiers colons ou des vagues d'immigrants qui ont suivi, ces gens comprenaient des hommes et des femmes de toutes les origines. Par exemple, en 2016, « En route vers la Confédération » marquera le centenaire de l'accès des femmes au vote. C'est un événement que nous voudrions sûrement souligner.

• (1010)

Mme Mylène Freeman: D'accord.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Vous avez 30 secondes.

Mme Mylène Freeman: Très bien.

Le président: Pour la question et la réponse.

Des voix: Oh, oh!

Mme Mylène Freeman: D'accord. J'ai bien l'impression qu'il ne me reste plus de temps.

Merci beaucoup.

Le président: Merci à vous, madame Freeman.

Mes amis, nous devons avoir un vote. Nous entendrons le timbre à 10 h 38. Je propose de poser une dernière question à nos témoins. Nous avons à régler quelques questions relatives aux travaux du comité. Je vais cependant laisser la décision aux membres. Toutefois, dès que nous entendrons le timbre, nous devons partir et nous ne pourrions pas revenir. Or nous avons d'importantes questions à régler au sujet des travaux du comité au cours de nos prochaines réunions.

Êtes-vous d'accord pour poser une dernière question, puis passer aux travaux du comité? Qu'est-ce que les membres du comité souhaitent faire?

Une voix: [Note de la rédaction: *Inaudible*]

M. Pierre Nantel: J'aimerais bien que nous fassions un tour à deux minutes.

Le président: Nous accorderons donc cinq minutes à M. Weston, puis deux minutes à M. Nantel, avant de passer aux travaux du comité.

M. Scott Simms: Eh bien, je...

Le président: Ce n'est pas encore votre tour, monsieur Simms.

M. Scott Simms: Je croyais que nous allions commencer un nouveau tour.

Le président: Non. Nous poursuivons le tour à cinq minutes.

Cinq minutes, puis deux, puis une. Qu'en pensez-vous? Nous pourrions aussi tenir un débat de deux minutes. Deux orateurs? Cinq minutes, puis deux, puis deux autres?

M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC): Pourquoi ne faisons-nous pas trois fois deux minutes avant de passer aux travaux du comité? Qu'en pensez-vous?

M. Scott Simms: D'accord. Je vous remercie.

Une voix: C'est une bonne affaire.

Le président: À vous, monsieur Weston.

M. Rodney Weston (Saint John, PCC): En fait, je ne sais pas si c'est vraiment une bonne affaire.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodney Weston: Je serai bref.

J'ai apprécié les observations du ministre concernant la baie de Fundy. Nous ferons évidemment tout notre possible pour attirer l'attention sur l'initiative Votez Fundy. En ce qui concerne la baie de Fundy, je sais que le comité a entendu des témoins mardi. La candidature de la baie de Fundy au concours des sept merveilles naturelles du monde a suscité une grande collaboration parmi les différents ordres de gouvernement ainsi qu'avec différents groupes communautaires et du secteur privé.

Dans le contexte du 150^e anniversaire, je me demande quel genre de consultations vous tenez avec les provinces, les municipalités et le secteur communautaire. Pouvez-vous nous en donner un bref aperçu?

M. Daniel Jean: Dans le cas des provinces, une première discussion a eu lieu l'année dernière lors de la réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres de la Culture. On avait invité un conférencier d'honneur, M. Thorsell, ancien rédacteur en chef du *Globe and Mail* qui s'était occupé de près des célébrations de 1967 lorsqu'il était jeune. Nous avons bien sûr l'intention de poursuivre nos contacts avec les provinces et les territoires pour déterminer leurs préférences pour la commémoration de 2017.

Comme le ministre l'a dit plus tôt, nous aurons sûrement des contacts avec les différents intervenants et partenaires pour définir les thèmes et déterminer ce que les gens souhaitent pour commémorer le 150^e anniversaire du Canada.

M. Rodney Weston: Lorsque vous avez discuté avec les provinces, a-t-il été question d'engager des fonds? Compte tenu des projets envisagés, il y aura des dépenses à faire. Est-il entendu qu'on s'attend aussi à une contribution des provinces?

M. Daniel Jean: Oui. Ayant déjà collaboré avec les provinces à l'occasion de nombreuses commémorations, nous avons pu constater qu'elles sont toujours prêtes à contribuer. En travaillant ensemble, nous pourrions en faire davantage.

Comme je l'ai dit plus tôt au sujet de la guerre de 1812, notre part sera de 28 millions de dollars, mais nous avons aussi réussi à recueillir des fonds supplémentaires totalisant 76 millions. Bien sûr, certaines provinces ont des sites importants liés au 150^e anniversaire, comme Charlottetown ou Québec dans le cas des conférences. Il y en a d'autres.

Par conséquent, oui, nous discuterons avec les provinces de la mise en commun de nos ressources pour en faire davantage.

M. Rodney Weston: Je vous remercie.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Weston.

Monsieur Nantel.

[Français]

M. Pierre Nantel: Mes collègues ont parlé du 375^e anniversaire de Montréal et j'aimerais savoir si une collaboration pourrait être envisagée. J'imagine une publicité soulignant le 375^e anniversaire de Montréal sur laquelle on pourrait lire, en bas de page, « en collaboration avec Canada - 150 ans ». Peut-on d'emblée imaginer ce genre de collaboration et même envisager qu'une partie des fonds destinés au 150^e anniversaire serait allouée au 375^e anniversaire et que celui-ci serait intégré au concept?

M. Daniel Jean: Comme l'a expliqué le ministre, nos programmes nous permettent de commémorer des anniversaires importants, notamment ceux de villes. Il est certain que nous allons voir avec les représentants de la ville de Montréal ce qu'il est possible de faire dans le contexte du 375^e anniversaire. Il est important que nous soyons en mesure de porter une attention particulière à tous les anniversaires majeurs qui auront lieu d'ici 2017 de façon à créer un genre de momentum autour du 150^e anniversaire. Nous allons entamer des discussions avec les représentants de la ville de Montréal, comme avec ceux d'autres villes partout au pays. Cependant, nous évoluons dans un cadre fiscal difficile. Nous allons donc essayer, dans la mesure du possible, de fonctionner à l'intérieur de notre budget actuel.

● (1015)

M. Pierre Nantel: Vous avez déjà mentionné cela à deux reprises et ça m'inquiète beaucoup. Peut-on déjà anticiper des transferts de fonds? Vous semblez nous en avertir.

M. Daniel Jean: Non, pas du tout. Je veux simplement souligner que nous disposons de 1 milliard de dollars pour la programmation générale. Cela implique nos programmes sur les langues officielles, nos programmes sur les arts et la culture et ainsi de suite. Lorsqu'il y a des anniversaires, nous sommes toujours en mesure, dans le cadre de cette programmation et selon les critères et programmes déjà existants, d'injecter des fonds dans des canaux destinés à des commémorations importantes. Il pourrait s'agir du 150^e anniversaire ou d'événements importants qui auront lieu d'ici là.

M. Pierre Nantel: Autrement dit, votre ministère n'a pas d'enveloppe additionnelle pour ces célébrations.

M. Daniel Jean: Il est trop tôt pour discuter d'une éventuelle enveloppe additionnelle pour 2017.

M. Pierre Nantel: D'accord.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Nantel.

Monsieur Simms, vous avez deux minutes.

M. Scott Simms: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur Weston. J'ai l'impression d'empiéter sur votre temps de parole, mais...

M. Rodney Weston: C'est bien ce que vous faites.

M. Scott Simms: Merci, monsieur. Je l'apprécie.

Très rapidement, quand nous avons de grandes célébrations sur la côte Est, c'est l'Agence de promotion économique du Canada atlantique qui s'occupe de la plupart des programmes. Nous avons maintenant cinq agences de développement régional dans le pays. Avez-vous pris contact avec elles en vue d'un partenariat dans l'organisation des célébrations? Avez-vous eu des discussions avec ces agences?

M. Daniel Jean: Absolument. Lorsque nous entreprenons des programmes de ce genre, nous en parlons à toutes les agences de développement régional. Nous en parlons aussi à tous les autres partenaires fédéraux, comme Parcs Canada, de même qu'à toutes les sociétés d'État, comme la Monnaie et Postes Canada, qui participent très souvent à ces initiatives.

M. Scott Simms: Oui, le ministre en a parlé, mais je pensais en particulier à l'APECA qui, dans mon coin, joue un très grand rôle en attirant des touristes. C'est le thème qu'elle semble avoir adopté. J'espère qu'elle poursuivra ses efforts parce que je pense qu'elle fait un excellent travail au stade de l'élaboration de ces programmes. L'APECA est un bon partenaire parce qu'elle sait s'intégrer dans le programme qu'on lui propose, comme dans le cas de la célébration du centenaire dans les collectivités.

M. Daniel Jean: Nous avons d'excellentes relations de partenariat avec les agences de développement régional. Elles apprécient le

contenu que nous offrons sur le plan culturel parce qu'il présente un grand attrait touristique.

M. Scott Simms: C'est excellent.

Le président: Merci, monsieur Simms.

Je remercie nos témoins de leur présence. Je vous prie de quitter la salle parce que nous allons siéger à huis clos afin de discuter des travaux du comité, mais nous espérons vous revoir à l'avenir.

Je vous remercie.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>